

DÉLIBÉRATION N° 2025/132
portant approbation du budget supplémentaire de la Ville de Dumbéa pour l'exercice 2025
Budget annexe du service de l'eau

Le conseil municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique le 19 juin 2025,
 VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
 VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
 VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,
 VU la délibération n° 2012/494 du 20 décembre 2012, portant création du budget annexe du service de l'eau,
 VU la délibération n°2025/046 du 6 mars 2025, portant approbation du budget primitif de la ville de Dumbéa pour l'exercice 2025– Budget annexe eau,
 VU la délibération n°2025/120 du 19 juin 2025 donnant acte du compte de gestion du trésorier de la province Sud pour l'exercice 2024 – Budget annexe eau,
 VU la délibération n°2025/121 du 19 juin 2025, portant approbation du compte administratif de la ville de Dumbéa pour l'exercice 2024– Budget annexe eau,
 VU la délibération n°2025/126 du 19 juin 2025, relative à l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025 de la Ville de Dumbéa – Budget annexe eau,
 VU la note explicative de synthèse n° 2025/059 du 26 mai 2025,
 La commission municipale intitulée « ressources et moyens » entendue en séance du 04 juin 2025,

Après en avoir délibéré,

D É C I D E :

ARTICLE 1^{er} /

Le budget annexe du service de l'eau supplémentaire 2025 de la Ville de Dumbéa est arrêté, en recettes et en dépenses à la somme de cent-vingt-et-un-millions-cinq-cent-quatre-vingt-dix-mille-cinq-cent-soixante-deux francs CFP (**121 599 562 FCFP**), se décomposant de la manière suivante :

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Résultat d'investissement reporté 2024	0	21 032 209
Excédent d'exploitation capitalisé 2024	0	55 386 615
Restes à réaliser 2024	76 418 824	0
Opérations réelles	22 590 369	0
Opérations d'ordre	0	0
Virement de la section d'exploitation	0	22 590 369
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	99 009 193	99 009 193

	DEPENSES	RECETTES
SECTION D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation reporté 2024	0	22 590 369
Opérations réelles	0	0
Opérations d'ordre	0	0
Virement à la section d'investissement	22 590 369	0
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION	22 590 369	22 590 369

MONTANT TOTAL DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE	121 599 562	121 599 562
---	--------------------	--------------------

ARTICLE 2 /

Les crédits ouverts en section d'investissement sont votés par opération, et par chapitre en section de fonctionnement, conformément aux tableaux joints en annexe 1.

ARTICLE 3 /

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-2 du Code de Justice Administrative, un délai de deux mois est disponible à compter de la notification et/ou de la publication de toute décision administrative pour former un recours gracieux ou un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 4 /

Le Maire et la Trésorière de la province Sud sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise à Madame la commissaire déléguée de la République pour la province Sud, et publiée.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 19 JUIN 2025

POUR EXTRAIT CONFORME

DUMBEA, LE 24 JUIN 2025

Le secrétaire de séance,



Juanita LAVEN

Le Maire,



Yoann LECOURIEUX

DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
SAG	-	1
PUBLICATION	-	1
TRESORERIE PROVINCE SUD	-	1

ANNEXE 1 : VOTE DU BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE L'EAU SUPPLEMENTAIRE 2025

SECTION D'EXPLOITATION

La section du budget d'exploitation supplémentaire 2025 est votée par chapitre, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitres	Libellés	Dépenses	Recettes
002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		22 590 369
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	22 590 369	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		22 590 369	22 590 369

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section du budget d'investissement supplémentaire 2025 est votée par opération, comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Opérations	Libellés	Dépenses	Restes à réaliser (Dépenses)	Recettes	Restes à réaliser (Recettes)
193802	DIVERS AEP DUMBEA NORD CA 17-21	0	11 513 874		
213801	DIVERS TRAVAUX AEP 2021-2026		304 897		
213802	CONSTRUCTION RESERVOIR DUMBEA NORD	2 590 369			
213804	UNITE TRAITEMENT CHIMIQUE RESERVOIR DE KOE	20 000 000	53 236 446		
223801	RESERVOIR PANDA		1 114 679		
233801	CONFORTEMENT TALUS RESERVOIR KOGHIS		1 943 828		
243801	RENOUVELLEMENT RESEAU AEP (MOE)		8 305 100		
1068	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES			55 386 615	
001	SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE			21 032 209	
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			22 590 369	
		22 590 369	76 418 824	99 009 193	0
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		99 009 193		99 009 193	